

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Le DLA est un appui conseil à la professionnalisation.

L'objectif du DLA est d'accompagner les structures d'utilité sociale créatrices d'emploi dans la consolidation de leurs services et leurs activités mais également dans la pérennisation de leurs emplois.

QUI PEUT EN BENEFCIER ?

- Les structures employeuses qui exercent des activités et services d'utilité sociale :
 - Association Loi 1901
 - Structure coopérative
 - Structure d'insertion par l'activité économique

QUELLE EST LA PROCEDURE ?

Les structures intéressées peuvent s'adresser aux chargés de mission DLA de **Bretagne Active**

L'ensemble de la démarche DLA est entièrement financée par **Bretagne Active** via des financements Etat, Caisse des Dépôts, Conseil Régional et Conseil Général.

NOUS CONTACTER

Bretagne Active
Espace Anne de Bretagne
15 rue Martenot
35 000 Rennes
Tel : 02.99.65.04.00
Fax 02.99.65.08.14

accueil@bretagneactive.org
www.bretagneactive.org

LA DEMARCHE DLA :

Accueil / Orientation :

Les chargés de mission DLA **Bretagne Active** vous accueillent pour une présentation complète du Dispositif Local d'Accompagnement.

Diagnostic partagé :

Bretagne Active réalise avec vous un diagnostic. Ainsi vos besoins d'accompagnement sont définis ensemble.

Examen de votre dossier en comité d'appui :

Le comité d'appui vérifie l'éligibilité des dossiers.

Mise à disposition d'un expert

Bretagne Active missionne un expert pour vous accompagner et finance tout ou partie de son intervention.

L'accompagnement peut être :

- Individualisé
- Collectif

SUIVI :

Le chargé de mission DLA **Bretagne Active** réalise un suivi post accompagnement de votre structure afin d'évaluer l'accompagnement réalisé et de faire un point sur l'évolution de votre structure.

Côtes d'Armor :

Damien Prod'homme
Cap Entreprises
30, avenue des Châtelets
22950 TRÉGUEUX
02.96.76.58.16.
d.prodhomme@bretagneactive.org

Avec le soutien financier de :

